



Synthèse

Les Français et le Grand âge

Auteurs TNS SOFRES

Jérémie PIQUANDET
Chloé LEITA

N° de version : 01

Date de création / mise à
jour de cette version : 18/04/13

18TC61 © TNS

Ce questionnaire a été
validé dans le respect
des procédures Qualité
de TNS Sofres

Il a été validé par :
Aurélie BOUILLLOT
Directrice de clientèle



Depuis 2003, TNS Sofres et la Fédération Hospitalière de France réalisent chaque année le baromètre « Les Français et le Grand Age » qui dresse, de manière régulière, l'état des lieux des perceptions et du rapport des Français avec le Grand Age.

Pour rappel, en 2011, les Français faisaient état de vraies réserves quant à la prise en charge des personnes âgées par les pouvoirs publics et l'étude révélait la montée du sentiment d'impuissance personnelle et d'insuffisance financière face au coût que représente l'hébergement en maison de retraite. Enfin, face aux questions à la fois sociales et politiques de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, une réaction des pouvoirs publics était fortement attendue par l'opinion.

Pour y répondre, le gouvernement avec la ministre chargée des personnes âgées Michèle DELAUNAY, prépare un projet de loi, pour la fin de l'année 2013, comprenant 3 volets portant sur :

- la prévention de la dépendance,
- l'adaptation de la société au vieillissement
- l'accompagnement de la perte d'autonomie.

L'édition 2013 de l'enquête « Les Français et le Grand Age » a été menée du 27 au 30 mars, auprès d'un échantillon de 1011 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus interrogés en face à face à domicile par le réseau d'enquêteurs TNS Sofres.

I. Perte d'autonomie, comment choisir sa maison de retraite ?

En 2050, selon les projections de l'INSEE, 1/3 des Français auront plus de 60 ans. Un phénomène démographique qui s'explique par l'allongement de la durée de vie. A cela, s'ajoute le développement des maladies chroniques et des polyopathologies qui contribuent, inévitablement, à la progression régulière du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie. Une situation à laquelle les Français sont, déjà, largement confrontés.

En effet, selon l'étude 2013, **30% déclarent avoir un membre de leur entourage en situation de perte d'autonomie. Et pour 19% d'entre eux, il s'agit d'un membre de leur famille (parents, grands-parents, arrière-grands-parents). L'état de l'opinion dressée ici ne relève donc pas de fantasmes ou de lectures partisans, mais bien d'une expérience bien souvent personnelle des problématiques posées par le Grand Age.** De nombreux Français doivent venir en aide à une personne dépendante de leur entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Une aide qui peut être prodiguée de façon permanente ou non et prendre plusieurs formes.

Ainsi, parmi les 30% de Français confrontés à la perte d'autonomie, **22% aident personnellement** cette personne de leur entourage dans ses gestes quotidiens tels que l'habillage, les repas... soit 7% des répondants de l'échantillon.

Qui sont ces « aidants » ? Principalement des femmes (61% des aidants identifiés dans notre échantillon) et des inactifs (43%) ou des personnes âgées de 50 à 64 ans (36%). L'étude met donc en exergue les liens affectifs mais aussi financiers entre familles et proches en situation de dépendance : ces aidants, confrontés à la perte d'autonomie de leurs parents, à l'âge où eux-mêmes doivent préparer leur propre retraite, sont également plus souvent issus des classes socio-professionnelles inférieures (32%).

Pour ces familles, la question de l'hébergement du proche en perte d'autonomie reste entière : maison de retraite ou maintien à domicile ? Placer un membre de sa famille ou de son entourage dans une maison de retraite est, dans tous les cas, une décision impliquante qui n'est pas toujours effectuée en toute quiétude.

Au-delà du coût que représente l'hébergement en maison de retraite, de nombreux éléments entrent en compte. Nous avons demandé à l'ensemble des Français quels étaient les éléments qui comptaient pour eux dans le choix d'une maison de retraite. Sans surprise, tous les items que nous leur avons proposés enregistrent des scores très forts.

- **Trois critères se détachent toutefois : le nombre de personnels dans l'établissement** (médical ou non, de jour, de nuit et en weekend), **l'emplacement** (accessibilité, proximité des proches, de la famille, des transports) et **les locaux eux-mêmes** (taille des chambres, présence de sanitaires individuels, parc ou jardin accessible)

aux résidents). Ces trois premiers critères interpellent en effet 91% des personnes interrogées.

- **Arrivent ensuite les délais d'attente (83% des citations) et très près (82%), les possibilités d'aménagement personnel** (meubler sa chambre, amener son animal de compagnie, etc.).
- Enfin, **78% se préoccupent également des différents « services » proposés par les établissements**. Les aidants identifiés semblent, pour leur part, un peu plus sensibles à ce point : 86% chercheront à savoir si l'établissement propose coiffeur, lingerie, kiné ou animations.

Autant d'éléments parvenant à de très hauts niveaux de citations qui démontrent l'implication des Français dans le choix d'une maison de retraite... et sans doute leurs attentes.

La prise en charge du Grand Age est devenue une préoccupation d'autant plus forte qu'elle devient de plus en plus une expérience personnelle, par l'irruption dans son entourage de difficultés concrètes auxquelles il faut apporter des solutions aussi rapides qu'efficaces.

L'opinion semble juger indispensable que les personnes qui s'occupent très régulièrement d'une personne âgée en perte d'autonomie disposent d'aide et de soutien :

- Lors d'un maintien à domicile, l'aidant est particulièrement fragilisé et mis à mal dans ses activités personnelles, en raison de l'implication qu'induit cette situation. Il a besoin d'être soutenu. Des solutions d'accueil des personnes en perte d'autonomie (de jour, de nuit ou des hébergements temporaires) ont déjà été mises en place et leur sont proposées. Ces solutions sont connues **de 76% des aidants (qui peuvent peut-être y avoir déjà recours) mais aussi de 60% de l'ensemble des Français**. Ces données révèlent l'intérêt de l'opinion pour ces options alternatives capables de « soulager » les aidants. Les attentes de tous rejoignent les besoins de ceux qui vivent ces situations de perte d'autonomie : elles sont avant tout pratiques.

II. L'hébergement en maison de retraite : un choix sous l'égide de contraintes financières fortes

Le choix d'une maison de retraite apparaît difficile en raison des contraintes financières que l'hébergement en maison de retraite implique.

- En situation de crise économique et d'inquiétudes financières des ménages face à l'avenir, le sentiment de pouvoir assurer l'hébergement d'un proche en maison de retraite recule sensiblement : **en 2011, 53% des familles se déclaraient capables de s'acquitter du coût moyen mensuel de 2 200€ pour un hébergement en maison de retraite. Deux ans plus tard, ils ne sont plus que 47%.**
- **Seuls 39% des personnes âgées parents pourraient payer eux-mêmes leur maison de retraite** (contre 43% en 2011). Parmi ceux-ci, 25% seraient tout de même « dans l'obligation de vendre tout ou partie de leur patrimoine » et 8% ne pourraient pas la payer sans l'aide de leurs enfants.
- Et si sur ce point précis, les inégalités entre classes économiques sociales sont inévitablement importantes, la très grande difficulté ou l'incapacité de couvrir l'intégralité de ces frais d'hébergement est une réalité dans toutes les catégories de population. Elle est pour ainsi dire la règle parmi les catégories socioprofessionnelles inférieures (53%). Elle est moins fréquente dans les catégories socioprofessionnelles supérieures, mais concerne toujours 37% des Français.
- **Plus encore, le sentiment de ne pas pouvoir faire face financièrement se renforce dans l'expérience personnelle de la perte d'autonomie.** Ainsi, plus d'un aidant identifié sur 2 (54%) avoue qu'il lui est impossible de payer l'hébergement spécialisé – ni par lui-même, ni par le biais de son parent en perte d'autonomie : en ce cas, la solution du maintien à domicile de la personne âgée est-elle encore un choix d'« aider » ?

Les Français attendent également que les pouvoirs publics trouvent le moyen – durable et efficace – de financer les dépenses liées à la perte d'autonomie en France.

- **En 2011, l'opinion paraissait très partagée sur le moyen de financer les dépenses liées au Grand Âge et à la perte d'autonomie ; aucune option n'émergeait vraiment.** Aujourd'hui, si un tiers des Français (31%) continue de ne pas se prononcer, 47% semblent favorables à ce que la solidarité nationale finance le Grand Âge (contre 37% en 2009) : augmentation des prélèvements obligatoires (CGS) pour tout le monde (30% des citations) ou plus particulièrement

pour les retraités (4%), impôts sur les successions pour tous quelle que soit la valeur du patrimoine (13%). L'autre solution visant à rendre la souscription d'une assurance individuelle obligatoire pour les plus de 50 ans n'aura retenu la préférence de 22% des interviewés, un score stable par rapport à la dernière prise de pouls en 2011.

- Enfin, **les Français revendiquent massivement une intervention de l'Etat sur le « plafonnement des prix des maisons de retraite »**. Ils sont près de 9 sur 10 (87%) à se déclarer favorable à cette intervention, dont 65% de « tout à fait favorable » et 22% de « plutôt favorable ». **Les aidants sont encore davantage favorables à cette proposition (93%) et leurs réponses plus décidées : 80% des aidants sont « tout à fait favorables »**.

Peut-on prévenir la perte d'autonomie ? Comment articuler la solidarité familiale avec les autres types de prise en charge ? La progression régulière des personnes en perte d'autonomie ne cessera pas de soulever de nombreuses interrogations sur ses conséquences tant aujourd'hui que dans les années à venir mais un consensus existe dans l'opinion quant à la nécessité d'une prise en charge de ceux qui n'ont pas ou n'ont pas pu anticiper les conséquences médicales, sociales et financières d'une longévité de toute évidence difficile à prévoir.